

Rapport d'activité 2024

Plateforme des Soutiens aux Migrant.e.s



PSM

Courriel : coordination@psmigrants.org

Téléphone : 06 99 47 19 18

CONTEXTE D’ACTION.....	3
Lieux de (sur)vie à la frontière.....	3
Focus 2024 : Soutenir les personnes criminalisées à la frontière franco-britannique.....	7
Les activités PSM.....	9
La PSM, espace de renforcement des compétences et d’analyse des pratiques, d’outillage.....	10
Formations.....	10
Formations juridiques.....	10
Formations « classiques PSM ».....	11
Formations sur la santé mentale.....	12
Welcome Days.....	13
Temps d’échanges et de pratiques.....	14
Forum annuel de la PSM.....	14
Cycle de conférence autour de la figure du “passeur”.....	15
Visite et temps d’échanges de pratiques autour des Mineurs non accompagnés.....	15
Groupe d’analyses des pratiques.....	15
Outils.....	16
Santé Mentale.....	16
Pouvoir d’Agir.....	17
Outils juridiques.....	18
La PSM, espace de rencontre, de coordination, et d’initiative collective.....	18
La PSM met en place et anime des temps interassociatifs.....	18
Rencontres inter-associatives.....	18
Commission Plaidoyer.....	19
Commission Santé Mentale.....	23
Commission Pouvoir d’Agir.....	24
Groupe Info-Droit.....	25
La PSM coordonne des contentieux interassociatifs.....	25
L’appui aux initiatives impliquant des membres du réseau et coordonnées nationalement.....	26
Observatoire des expulsions.....	26
Initiatives 3 frontières.....	26
Criminalisation des solidaires : Un partenariat entre la Coordination des Acteurs aux Frontières Intérieures (CAFI) et l’Observatoire des libertés associatives.....	27
L’amélioration de l’accès au droit à la frontière: la participation au comité de pilotage d’une convention nationale.....	27
La PSM appuie la réalisation d’actions ou initiatives collectives.....	28
Coordination du Diplôme médiation-interprétation aux frontières.....	28
Participation au projet mémoires.....	28

La PSM appuie l'organisation de manifestations et d'actions de sensibilisation.....	29
Action de sensibilisation.....	29
Alternatiba à Grande-Synthe.....	29
MJC à Calais.....	29
Projet de visibilité Calais et Dunkerque.....	29
Projections.....	30
Festival Fabrique d'Agirs.....	31
Présentation d'un travail de recherche sur les politiques discrétionnaires à la frontière.....	31
Rencontres avec les universitaires, institutions et personnalités.....	31
Partenariat avec l'Université de Manchester "Acts of solidarity".....	31
Partenariat avec l'Université de Gand - Marlies Casier.....	32
Initiative en Architecture Forensic.....	32
La PSM, vie associative et gouvernance.....	33
La commission employeuse.....	33
La commission finances.....	34
La commission communication.....	34

L'association la Plateforme des Soutiens aux Migrant.e.s (PSM) existe officiellement depuis le 07.10.2011. En 2024, elle rassemble 29 associations et collectifs et compte également 13 membres individuel.le.s, et une dizaine de membres bienfaiteur.ices. Elle est au service des bénévoles et militant.e.s de son réseau. Le présent rapport* porte sur les activités réalisées entre le 01.01.2024 et le 31.12.2024.

Depuis 2011, la PSM travaille autour de 3 objectifs spécifiques :

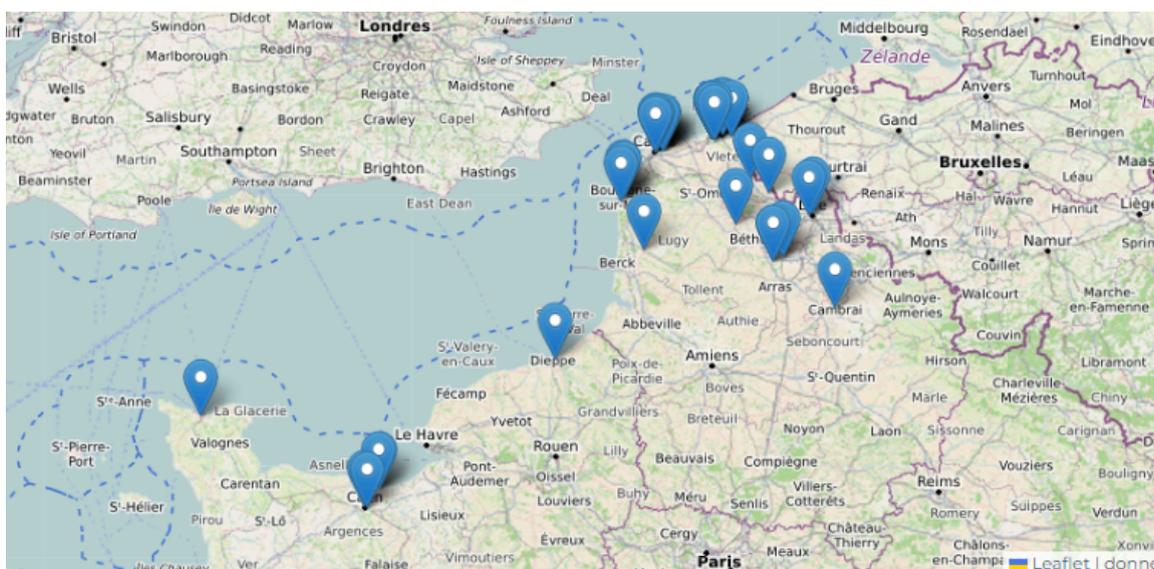
- Les acteurs associatifs renforcent leurs compétences, analysent leurs pratiques
- Les associations se connaissent, se coordonnent et agissent ensemble
- La PSM améliore sa vie interne et sa gouvernance

** Règles de féminisation Ce rapport a été « féminisé » afin de rendre visible la présence de femmes parmi les personnes exilées, ainsi que parmi les bénévoles et personnes militantes qui les accompagnent. Les formes longues (ex : « les femmes et les hommes ») et les tournures neutres (ex : « les personnes exilées ») ont été privilégiées, mais vous rencontrerez également souvent des formes contractées, faisant usage du point. Ainsi, « les exilées et exilés » devient « les exilé.e.s » ; « certains et certaines » devient « certain.e.s »*

CONTEXTE D'ACTION

Le réseau de la Plateforme des Soutiens aux Migrant.e.s s'étend de la région Hauts de France à la région Normandie ; la PSM rassemble les solidaires sur le littoral nord, de Dunkerque, Calais jusqu'à Boulogne sur Mer, mais aussi des solidaires dans les terres - Steenvoorde, Angres, le Cambrésis, le Béthunois - et en Normandie les solidaires à Dieppe, Ouistreham et Cherbourg.

Ci-dessous vous retrouverez [notre carte interactive](#) et la localisation de nos membres.



Lieux de (sur)vie à la frontière

Du côté français, l'année 2024 connaît toujours un contexte dégradé en termes de droits fondamentaux pour les personnes exilées : elles ont toujours à (sur)vivre sur des campements informels ou en squats, et restent en grande mobilité, faute de politique d'accueil. Pire, elles ont subi sur différents territoires une politique de harcèlement dans les villes et dans les lieux qu'elles habitent, et une politique d'empêchement constant des traversées via une présence policière renforcée sur le littoral. Ces politiques ont des conséquences graves sur les personnes concernées, et par ricochet sur les associations qui ont toujours plus à pallier les besoins qu'elles constatent.

De plus, au vu du contexte politique électoral en France et au Royaume Uni, 2024 a vu (ré)apparaître des initiatives de groupes ou d'individus racistes d'extrême droite qui menacent directement les personnes exilées et les associatifs.

- ***Cherbourg***

Le campement de Cherbourg existe maintenant depuis 6 ans sur un lieu dédié, situé dans un sous-bois. 50 à 80 personnes afghanes y (sur)vivent, dont des mineurs non accompagnés très jeunes de 11 à 17 ans. L'association Itinérance Cherbourg qui offre différents services habituellement directement sur le lieu de vie mais aussi à partir de son accueil de jour, ne va plus sur le campement, actant d'une rupture des liens. L'année 2024 a vu apparaître un arrêté qui permet à des drones de survoler l'ensemble de la zone portuaire de Cherbourg, à des fins de surveillance et de contrôle des migrations.

- ***Dunkerquois***

Dans le Dunkerquois, sont présentes ou de passage des personnes majoritairement d'origine kurde irakienne ou kurde iranienne, mais aussi de nationalité iranienne, afghane, pakistanaise, indienne, vietnamienne, koweïtienne, syrienne, palestinienne, soudanaise et érythréenne. En plus d'hommes seuls, les personnes sur les campements du Dunkerquois sont souvent des familles avec des enfants en bas âge et des mineur.e.s non accompagné.e.s. Le nombre de personnes présentes sur les campements simultanément a oscillé au cours de l'année de 400 à plus de 1000 en moyenne. Il est néanmoins très difficile d'évaluer ce chiffre en raison d'un important turn-over, parfois journalier ou hebdomadaire, selon les passages au Royaume-Uni. Les personnes sont situées sur plusieurs campements, sur des terrains appartenant au Port, à cheval sur différentes collectivités (Loon Plage, Mardyck, Dunkerque, Communauté Urbaine de Dunkerque) près d'une zone industrielle particulièrement éloignée de la ville.

Il n'y a aucun dispositif d'Etat en matière d'accès à l'eau, aux repas, aux soins, à l'information, etc. Les associations pallient quasiment à l'ensemble de ces services. Des bennes et un point d'eau ont été obtenus auprès de la Communauté Urbaine de Dunkerque. L'AFEJI est toujours mandatée pour venir quotidiennement sur la zone proposer quelques places de mise à l'abri vers les CAES (Centres d'Accueil et d'Évaluation des Situations). Un partenariat a été noué en 2023 entre la Croix rouge, le Refugee Women Centre et la mairie de Mardyck qui ouvre un gymnase deux fois par semaine pour donner un accès à des douches à 50-80 personnes par après-midi, acheminées par navettes associatives du campement au gymnase. En 2024, se sont greffées à ces sessions douches des permanences d'informations juridiques du Bus de l'accès aux droits tous les 15 jours, avec des avocat.e.s des barreaux de Dunkerque et Lille qui alternent leur présence.

En 2024, les expulsions du terrain continuent : pas moins de 36 expulsions de janvier à fin août selon l'association Human Rights Observers, avec à chaque fois la destruction du lieu de vie et des affaires personnelles. Outre la violence inhérente à de telles opérations, les personnes exilées installées sur les terrains de Mardyck et Loon-Plage avaient aménagé deux "mosquées" de fortune pendant le Ramadan. Lors de l'expulsion, ces deux lieux cultuels ont été détruits par les forces de l'ordre, destruction accompagnée de gestes irrespectueux (notamment des coups de pied dans le Coran) qui ont choqué les croyant.e.s. Le 4 avril, les "shops" des personnes exilées sur le campement ont été détruits par les forces de l'ordre. Une expulsion des lieux de vie a de nouveau eu lieu le 11 avril, avec un enrochement devant la zone principale de distribution des associations.

Le campement vit des violences endogènes systématiques (coups de feu sur le campement, personnes blessées, violences physiques entre les personnes et tensions généralisées). Les associations se retrouvent seules pour interpellier face à ces violences. Par exemple, les associations ont été alertées cet été 2024 de séquestrations de femmes sur les lieux de vie. Elles ont dû elles-mêmes agir face à ces situations et ont décidé de lancer une alerte à la Préfecture début septembre. De la même manière, cet hiver, les associations ont dû alerter les pouvoirs publics plusieurs fois au sujet des conditions météorologiques avant l'ouverture du "Plan Grand Froid".

- **Calais**

Dans le Calais (le centre-ville de Calais, Marck, Coquelles et quelques villes aux alentours), sont présentes ou de passage des personnes majoritairement de nationalité soudanaise, sud-soudanaise, érythréenne, afghane, et de façon plus minoritaire, des personnes en provenance d'Iran, du Kurdistan Irakien, du Kurdistan Iranien, d'Ethiopie, du Koweït, du Yémen, de Syrie, de Palestine, de Libye et de Somalie. De façon générale, en plus d'hommes seuls, les personnes sur les campements peuvent être des mineur.e.s non accompagné.e.s, des femmes isolées. Il y a également quelques familles, dont le nombre augmente en été. Le nombre estimé de personnes a oscillé entre 600 à 1 000 personnes suivant les périodes. Tout comme à Dunkerque, il y a un important turn-over, parfois journalier ou hebdomadaire, avec plus ou moins de monde en présence sur les campements, selon les passages au Royaume-Uni.

Plusieurs campements existent, au centre-ville, et à l'extérieur sur des friches industrielles ; ils sont régulièrement expulsés par les forces de l'ordre (en général toutes les 48 heures).

Le contexte des expulsions à Calais est toujours le même depuis 2018 : des expulsions des terrains ont lieu tous les deux jours avec une base légale dévoyée: l'enquête pénale en flagrance. Les policiers viennent interrompre le délit "flagrant" d'occupation illicite, et classent la procédure sans suite après avoir demandé aux personnes de se déplacer sur la voie publique et qu'une société de nettoyage ait pris ou détruit les affaires sur place. Une forte hausse d'arrestations par la police aux frontières a été constatée. D'autres expulsions plus conséquentes consistent à détruire intégralement les lieux de vie et à forcer les personnes à monter dans des bus dont les personnes ne connaissent pas la destination, ce que les autorités indiquent être des "mises à l'abri".

La politique inhospitalière se poursuit :

- L'année a été particulièrement mortifère: au moins 89 personnes sont décédées au cours de l'année 2024, ce qui porte aux nombres de 475 mort.e.s recensé.e.s depuis 1999, cela sans compter le nombre important de personnes disparues.
- Le 2 juillet, le squat de la rue Frédéric Sauvage est muré par la mairie intégralement et illégalement, puisque ce lieu bénéficiait d'une décision de justice qui accordait 3 années avant expulsion.
- Dans la nuit du 30 au 31 juillet, un incendie lié à une rixe s'est déclenché dans un entrepôt rue Clément Ader, occupé depuis plusieurs mois par des personnes en exil. La préfecture et la police ont boulonné dès le lendemain l'accès à l'ancien lieu de vie sinistré.
- Fin octobre 2024, la maire de Calais a publié un arrêté municipal interdisant l'accès à un terrain public sur lequel était installé un campement de 200 personnes. Sans que cela ne soit officiellement une expulsion de terrain, les personnes sont parties du campement afin d'éviter des amendes ou des arrestations. Les associations ont tenté d'obtenir l'annulation de l'arrêté devant le Tribunal administratif de Lille.

Ce contexte délétère a des conséquences dramatiques sur les personnes concernées.

- ***Béthunois (Saint Hilaire Cottés)***

Un petit campement existe à Saint-Hilaire-Cottes dans un fossé boisé en plein milieu des champs, à proximité d'une aire d'autoroute. Un arrêté municipal "anti-bivouac" menace le lieu de vie d'expulsions depuis 2020, les expulsions restant rares.

Le campement était occupé plus récemment par des personnes soudanaises (après une attaque raciste en mars 2023 qui avait fait partir les personnes érythréennes). En 2024, un groupe d'Erythréens est venu "reprendre" le campement, les heurts entre les deux communautés ont provoqué des blessés. Le campement est depuis habité par les personnes érythréennes, avec une présence d'hommes seuls mais aussi de femmes.

En parallèle de l'aide aux personnes exilées sur le campement, les bénévoles de Terre d'errance accueillent habituellement les week-ends les personnes ; en plus de cet accueil, un logement mis à disposition pour l'association dans la commune d'Amettes permet de proposer des douches deux fois par semaine.

- ***Bouloonnais***

Il n'y a pas de campement en tant que tel à Boulogne-sur-Mer ni dans les communes environnantes mais plutôt quelques lieux de vie très éphémères liés aux tentatives de traversées. Dans les dunes autour de Wimereux en 2024, plusieurs petits campements sont apparus : ces campements sont pour l'instant principalement liés aux tentatives de passages, et se créent et se réduisent rapidement. Au plus haut, les campements de Wimereux ont accueilli 100 personnes. On peut trouver des "traces" des campements temporaires tout le long de la côte de Boulogne-sur-mer jusqu'à Wissant. Un collectif d'aidants "Alors on aide" s'est créé pour apporter des repas, de l'eau, aux personnes exilées présentes sur les campements de Wimereux.

L'association Osmose 62 (Objectif Soutien Maraude Opale Solidarité Exilés) voit régulièrement des personnes mouillées ou blessées, revenir d'une tentative de passage ou d'un naufrage. Le territoire est marqué par les naufrages à répétition. 5 personnes ont perdu la vie dans une tentative de

traversée à partir de Wimereux dans la nuit du 23 au 24 avril 2024, le 3 septembre 12 personnes ont été remontées mortes au port du Portel, avec près d'une cinquantaine de personnes rescapées.

- **Ouistreham**

Le campement à Ouistreham est stabilisé depuis 2020, dans un sous-bois à proximité immédiate d'un chemin de halage et d'un canal. Il y avait déjà des tentes sur ce lieu dès 2017. De 30 à 80 personnes vivent sur place, uniquement des ressortissants soudanais de la communauté Zaghawa (hommes seuls et mineurs non accompagnés garçons). Diverses associations répondent aux besoins alimentaires, en eau, en soins des personnes, mais aussi en apprentissage de la langue française, en information et accompagnement aux droits.

Du côté des pouvoirs publics, la PASS de l'hôpital vient deux fois par mois avec une clinique mobile, et le Samu Social a également commencé à intervenir depuis l'hiver 2023-2024 sur le campement, toutes les semaines lorsque leur effectif le permet.

Même si l'eau dans ses différents usages (eau potable, douches, latrines) a été obtenue en justice en 2023 par les associations, et qu'un dispositif a été installé à proximité du campement, il reste toujours inadapté et insatisfaisant au regard du nombre de personnes sur le campement.

- **Les réseaux d'hébergement et les maisons et lieux accueillants**

ECNOU & Migration 59 continuent leur action d'hébergement les week-ends.

Des maisons du répit se sont développées à la frontière franco-britannique et sont de véritables actrices du littoral: elles proposent un lieu d'accueil, chacune avec ses propres règles et un public déterminé, cela en lien avec les acteurs associatifs de terrain. On peut citer la Maison Sésame à Herzeele, mais aussi une maison d'accueil animée par Terre d'errance à Steenvoorde. Un ensemble de maisons du répit existent directement à Calais : Effata, la Margelle, Maria Skobstova, la Base solidaire, la Maison commune.

- **Le littoral et la frontière entendus dans un sens large :**

Pour échapper aux contrôles, les tentatives de traversée par petits bateaux se font depuis des zones de plus en plus diverses et dispersées. Des campements éphémères se créent le long de la côte plus loin qu'à Calais, par exemple en 2024 à Wimereux. Les associations qui agissent sur la côte (Utopia 56 et Osmose 62) agissent en fonction des besoins des personnes : si elles ont vécu un naufrage et ont besoin de matériel sec, si elles ont subi des violences policières, etc.

En 2024, les violentes manifestations d'extrême droite se sont notamment concrétisées par un appel à venir à Calais "stopper les bateaux". Cette nouvelle a alerté les associations et les autorités sur une venue potentielle de groupes racistes violents.

Focus 2024 : Soutenir les personnes criminalisées à la frontière franco-britannique

Carte blanche au collectif de soutien aux personnes criminalisées à la frontière

Au cours des dernières années, l'Union européenne et ses frontières externalisées ont jugé et arrêté des milliers de personnes pour avoir exercé leur liberté de mouvement ou pour l'avoir facilité. En résistance à la criminalisation de la liberté de circulation, de nombreux réseaux de solidarité répartis sur toutes les frontières se sont formés pour tenter de visibiliser et de dénoncer ce phénomène, mais surtout de soutenir les personnes criminalisées en les mettant en lien avec leurs proches et des avocat.e.s de confiance.

Parmi eux, le réseau Captain Support soutient les personnes accusées de conduire des bateaux ou des véhicules en direction de l'Europe ou du Royaume-Uni. Ce réseau soutient notamment des

campagnes de solidarité autour de procès particulièrement symboliques : El hiblu3, Free Homayoun, Pylos 9, Ibrahima Bah...

El hiblu 3 : Depuis mars 2019, trois adolescents africains sont accusés de terrorisme à Malte. Ils faisaient partie d'un groupe de migrants qui ont fui la Libye sur un bateau pneumatique qui a été secouru par l'équipage du cargo El Hiblu 1. D'après les consignes d'un avion de l'opération militaire européenne Eunavfor Med, l'équipage a cherché à renvoyer les rescapé.e.s en Libye, un pays vers lequel la Cour Européenne des Droits de l'Homme et le Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies ont tous les deux qualifiés les retours forcés d'illégaux aux vues des nombreux témoignages et rapports des violences subies par les personnes migrantes. Les passager.ère.s du Hiblu 1 ont entamé une manifestation pacifique et sont parvenu.e.s à convaincre l'équipage de faire demi-tour et mettre cap vers Malte. A leur arrivée, les trois adolescents qui avaient accepté de servir d'intermédiaire entre les autres passager.ère.s en traduisant en anglais ont été arrêtés et détenus pendant sept mois. Aujourd'hui ils sont sous contrôle judiciaire et attendent leur procès devant un tribunal maltais ; les trois jeunes d'El Hiblu font face à de graves accusations de terrorisme et pourraient, s'ils sont reconnus coupables, passer de nombreuses années en prison.

Free Homayoun : En août 2021, Homayoun Sabetara a été arrêté par les autorités grecques à Thessalonique après avoir franchi la frontière gréco-turque au volant d'un véhicule. Il avait été contraint de piloter la voiture depuis la Turquie et de transporter sept autres personnes. Lui-même fuyant l'Iran, il n'avait pas trouvé d'autre moyen légal et sûr pour rejoindre ses enfants en Allemagne. En septembre 2022 il a été condamné à une peine de 18 ans de prison pour contrebande présumée. La première audience de la procédure d'appel a eu lieu le 22 avril 2024 mais a été reportée au 24 septembre 2024.

Pylos 9 : Suite au naufrage de l'Adriana le 14 juin 2023 qui avait tué plus de six cents personnes au large des côtes de Pylos, neuf survivants ont été mis en cause par l'État grec. Tous ont été relaxés suite à une longue campagne d'activistes et de journalistes indépendant.e.s aux côtés des survivant.e.s pour étayer l'examen sommaire des preuves organisé par les autorités grecques. L'enquête n'a duré que six mois durant lesquels la responsabilité des gardes-côtes n'a pas été inquiétée. Pourtant, les témoignages des survivant.e.s ont clairement mis en cause les autorités grecques chargées des gardes-côtes et Frontex, qui étaient au courant de la situation de détresse du navire Adriana et l'ont surveillée pendant près d'une journée entière, mais n'ont pas mené d'opération de sauvetage. En particulier, les témoignages des survivants indiquent que le navire a chaviré après avoir été remorqué par un navire des garde-côtes grecs.

Ibrahima Bah : Ibrahima a été arrêté en décembre 2022 après que le canot pneumatique qu'il conduisait pour traverser la Manche se soit brisé. Quatre hommes se sont noyés dont celui qu'Ibrahima décrit comme son frère avec qui il voyageait depuis la Libye, et jusqu'à cinq sont toujours portés disparus en mer. Le jury, le juge, la défense et l'accusation ont convenu que le naufrage et les décès qui en ont résulté étaient dus à de multiples facteurs. Parmi ceux-ci, la mauvaise construction du bateau, l'infiltration d'eau après un certain temps en mer et le fait que tout le monde se soit levé pour être secouru, ce qui a provoqué l'éclatement du plancher du canot pneumatique. Un rapport d'Alarm Phone et de LIMINAL souligne d'autres facteurs, notamment l'absence de surveillance aérienne, le fait que les Français n'ont pas lancé d'opération de recherche et de sauvetage lorsqu'ils ont été informés de la détresse du canot pneumatique, et le fait que le capitaine du bateau de pêche qui a tenté de secourir les passager.e.s ait tardé à informer les garde-côtes de Douvres de la gravité du naufrage. De surcroît, Ibrahima a expliqué le fait qu'il avait d'abord refusé de conduire le bateau après avoir constaté qu'il était trop petit et trop abîmé pour transporter tous les passager.e.s vers l'Angleterre mais qu'il avait subi des pressions pour finalement prendre la barre. Néanmoins, la Cour Suprême de Canterbury a décidé de condamner Ibrahima Bah à 9 ans et 6 mois de prison pour homicide involontaire et facilitation à l'entrée illégale sur le territoire britannique.

A la frontière franco-britannique, un réseau s'est formé en Angleterre depuis 2022, puis en début d'année dans le nord de la France. Côté britannique, la Nationality and Borders Act 2022 criminalise les personnes ayant facilité l'entrée illégale sur le territoire. Plus récemment, il a été constaté que les

autorités françaises arrêtaient de manière quasiment systématique des personnes durant des tentatives de traversées vers le Royaume-Uni suite à des décès dans les eaux françaises.

Depuis 2021, au moins huit personnes ont été arrêtées dont sept depuis le naufrage du 12 août 2023 qui avait entraîné la mort de six personnes. Parmi les sept, un jeune homme mineur au moment du naufrage vient d'être relâché sous contrôle judiciaire suite à un an de détention provisoire (un an étant le maximum légal de détention provisoire pour les mineur.e.s). Si la première personne arrêtée en 2021 semble avoir été libérée, tous les autres sont dans l'attente de leur procès.

Les chefs d'accusation sont multiples : (1) homicide(s) involontaire(s), blessure(s) involontaire(s), (2) mises en danger d'autrui, (3) aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour d'un étranger en France ou dans l'espace Schengen (4) ou dans un Etat partie au protocole contre le trafic illicite de migrants annexe à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale en bande organisée, (5) participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation de délits. Ils encourent jusqu'à 10 ans d'emprisonnement.

Pourtant, comme ailleurs sur les routes migratoires, les personnes amenées à conduire les bateaux ne sont pas les personnes les plus influentes des réseaux de passage. Souvent, elles n'ont pas les moyens de payer la traversée et parviennent à la négocier en faisant valoir leurs expériences passées à la barre des bateaux.

Sans porter un regard naïf sur les dynamiques de pouvoir parfois violentes qui existent dans les réseaux d'aide à la circulation, le réseau de militant.e.s solidaires de ces personnes criminalisées dénonce les politiques répressives des Etats européens. Tant que les droits à se déplacer et s'installer dans un pays sûr ou un pays de son choix pour toutes ne sont pas respectés, l'organisation en réseau de passage est une composante indissociable du besoin des personnes à chercher un endroit sûr pour y construire un avenir. Les entraves à la liberté de circulation multiplient les décès sur les routes en incitant les personnes à emprunter des chemins toujours plus dangereux. En particulier, la criminalisation des capitaines, qui a pour objectif de réduire le nombre d'arrivées vers l'Europe et le Royaume-Uni, a notamment pour conséquences des expériences traumatisantes d'enfermement, et un nonaccès au droit d'asile le temps de la procédure judiciaire (l'accès aux services de la préfecture étant presque impossible en prison).

Ce phénomène de criminalisation des capitaines après des incidents mortels en Manche et en Méditerranée est aussi une manière de détourner l'attention publique de la responsabilité morale autant que légale des états à secourir toute embarcation en difficulté, conformément à la convention SOLAS (Safety Of Life At Sea) de 1974 d'une part, et la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982 d'autre part. C'est la défaillance, ou le retard dans le lancement des opérations de sauvetage qui est responsable de ces incidents mortels, pas la personne qui conduit le petit bateau.

Pour finir, il semble nécessaire de ne pas omettre que la criminalisation de la circulation à travers les frontières des États européens concerne également les frontières terrestres (comme mentionné plus haut dans le cadre de l'affaire Homayoun). En effet, à la frontière Greco-Turque, entre la France et l'Italie, mais aussi entre la France et l'Espagne, des personnes sont également jugées et emprisonnées pour avoir conduit un véhicule transportant des personnes sans papiers.

Collectif de soutien aux personnes criminalisées à la frontière

Les activités PSM

Depuis 2011, la PSM s'inscrit dans des activités de moyen et long terme ayant pour intention de permettre les prises de recul, favoriser la réflexivité des associations de son réseau et la mise en place d'actions visant des résultats structurels (transformation des conditions d'accueil des personnes exilées et d'exercice de leurs droits notamment).

La PSM, espace de renforcement des compétences et d'analyse des pratiques, d'outillage

Formations

La PSM s'est lancée, depuis 2023, dans la création d'un cycle de formation en interne. Il a été conçu pour 6 mois permettant ainsi à la PSM de faire une évaluation bi-annuelle de son offre de formation, pour l'adapter et être au plus proche des besoins du réseau. L'objectif est de valoriser et rendre visibles les différentes formations et temps de reculs proposés par la PSM aux différents lieux de la frontière et de proposer une diversité de formations. Celles-ci peuvent être programmées en amont ou organisées selon la demande.

En parallèle du cycle, un kit de formation spécifique à la PSM a été élaboré en 2023, sur la manière de construire une formation et de l'évaluer.

L'une des intentions pour les années à venir est que ce cycle puisse inclure les formations proposées par le réseau, afin de partager les expériences et faire du lien entre les différents lieux frontières.

Formations juridiques

La PSM a vocation à renforcer les compétences des bénévoles, pour que chacun.e puisse s'approprier les outils juridiques nécessaires au soutien des personnes exilées sur le terrain.

De janvier à décembre 2024, **10 temps de formations juridiques** ont eu lieu, touchant un public d'à peu près **98 personnes**.

Le 24 février, la PSM a proposé un atelier "Délict de solidarité" à l'association Terre d'errance Norrent Fontes, dans le Béthunois. La formation a commencé par un partage d'expériences des différent.e.s bénévoles de l'association présente, puis d'un partage des connaissances concernant les limites de son action en tant que bénévole ou association. Ensuite, a été présenté le Guide des délinquant.e.s solidaires. 6 bénévoles étaient présent.e.s lors de la formation et les ressources ont été largement distribuées ensuite au sein de l'association.

Le 13 mars, un atelier juridique a eu lieu en visio-conférence sur la thématique "Réexamen des demandes d'asile - Soudan et Afghanistan". Cet atelier a été conçu à la carte suite à une demande du groupe info-droit. Ce temps a réuni 20 personnes actives sur Calais, issues de diverses associations et permanences.

Le 9 avril, un atelier juridique "Historique des contentieux et bonnes pratiques" a eu lieu à Caen avec les associations qui avaient participé aux contentieux de défense des droits des occupants de terrain (qui a stabilisé le campement) puis à celui pour obtenir de l'eau dans ses différents usages. Co-animé par la coordinatrice juridique, la chargée d'animation du réseau normand et la juriste de Solidarités International, l'atelier a réuni 10 personnes pour ce bilan partagé avec pour objectif de dégager les bonnes pratiques qui ont permis ces victoires successives. Un outil visuel a ensuite été produit par la Chargée d'animation du réseau Normand, à trouver [ici](#).

Les 23 mai et 27 juin, ont eu lieu des ateliers d'autodéfense numérique pour mieux protéger ses données personnelles ou sensibles. Organisé par la PSM et animé par le collectif Auto-Défense numérique, ce type de formation répond aux besoins de protéger ses données alors que la surveillance s'amplifie. C'est un corollaire du travail qui peut être fait par la "legal team" autour des droits face à la police.

Le 23 mai, l'atelier portait sur l'analyse des risques de captation des données que nous échangeons dans nos organisations, et des conséquences qu'une telle captation peut avoir. L'atelier a accueilli 4

personnes. Le 27 juin, l'atelier portait spécifiquement sur le fonctionnement d'internet, les traces qu'on laisse lorsqu'on l'utilise et les moyens de les limiter. L'atelier a accueilli 15 personnes.

Le 9 juillet, Solidarités International a sollicité à la PSM une formation et un atelier pratique sur la prise de témoignages CERFA, en lien avec leur Observatoire sur l'accès à l'eau. La formation a été réalisée à Steene, à 20 minutes de Dunkerque auprès de 7 coordinateur/trices et bénévoles de Utopia 56 et Project Play.

Le 10 juillet, une formation dispensée par l'ONG spécialisée dans la sécurité numérique Nothing2Hide a eu lieu à destination des équipes de la PSM et de HRO. Ce temps était spécifique à la sécurité numérique autour des contentieux collectifs. Il a réuni 5 personnes.

Enfin, plusieurs formations sur la collecte de témoignages utilisables en justice ont eu lieu au cours de l'année: le 28 août, une formation a été organisée pour les salariées et bénévoles des associations l'Auberge des migrants, Utopia 56 et HRO. Il a réuni 7 personnes. Le 10 octobre, cette formation a été menée auprès de bénévoles du Collectif Calais Ploubelle, réunissant environ 6 personnes. Elle a aussi été menée le 7 novembre, pour 8 bénévoles de l'association Utopia 56.

Formations « classiques PSM »

Les formations « classiques PSM » rassemblent les formations correspondant à un besoin continu des membres sur des thèmes variés (animer une réunion, gestion des conflits, prendre la parole en public ou encore relation avec les médias).

Une formation animée par le collectif de journalistes [La Friche](#) sur le traitement médiatique des migrations est en préparation pour l'année 2025, suite à l'identification de 2 besoins :

- Besoin de création d'un contre discours concernant plusieurs thématiques à la frontière (ex : expulsion/mise à l'abri, criminalisation des aidant.e.s et associations au réseau de passage...) afin de contrebalancer les discours officiels véhiculant la version gouvernementale ; afin d'être outillé.e.s face à ces discours (notamment lors de rapports de force médiatisés auxquels font face le réseau, ex: pendant la grève de la faim de 2021).
- Besoin d'être outillé dans le rapport aux médias : avec de nombreux enjeux dans le rapport aux journalistes, notamment celui du positionnement propre à chacun.e des solidaires/asso/personnes exilées ; plus globalement du rapport de force qui s'y joue.

Cette formation va se dérouler en trois parties sous la forme d'ateliers. Deux premiers ateliers d'introduction et de formation auront lieu début 2025. A l'issue de ces ateliers, l'objectif est de constituer un kit évolutif pour outiller les membres du réseau sur ces enjeux, kit diffusable et "testable" au sein de chaque collectif. Enfin, un dernier atelier de "retours", et notamment de premières évolutions du kit à la suite des deux premiers.

Formations sur la santé mentale

Dans le cadre de la commission santé mentale, plusieurs formations ont eu lieu :

- Une session de formation de deux jours sur le *Management d'incident critique*, a été animée par Pierre Bialès, le 11 et 12 avril au Monts des Cats, avec **10 personnes de 9 structures différentes**.
- Une formation d'une journée sur la santé mentale et le soutien psychosocial a eu lieu à Ouistreham le samedi 13 avril avec **18 personnes présentes de 3 structures différentes**.



Formation à Ouistreham - 13 avril 2024

Une formation sur les premiers secours en santé mentale, adaptée au contexte de la frontière a été créée par les psychologues du réseau à Calais dans le cadre de la commission santé mentale.

Un premier temps de formation de formateurs à la frontière a été organisé le 6 avril 2024 animé par deux des créatrices de la formation, Léa Janvier et Anne Frappier, toutes deux psychologues, pour 5 futur.e.s formateurs.trices. Étaient également présentes, Solenn Le Bihan (Facilitatrice graphique au sein DU) et Marie Kibadi (médiatrice, illustratrice et écrivaine de livres pour enfants) afin de penser la création d'outils de médiation en lien avec la formation (voir plus bas).

Un kit de formation qui va pouvoir être largement diffusé et repris à d'autres endroits frontières est en cours de finalisation.

Ainsi formé.e.s, les participant.e.s ont pu donner la formation en binôme tournant, principalement à Calais, les :

- Jeudi 17 mai, animée par Anne Frappier et Nicolas, session spéciale pour former les neufs étudiant.e.s du Diplôme Universitaire médiation-interprétation, avant le temps de travail autour des outils de médiation animé par Solenn Le Bihan et Marie Kibadi, l'après-midi même.
- Vendredi 14 juin, animée par Pauline Joyau et Lucile Manzoni, avec 10 participant.e.s.
- Vendredi 5 juillet, animée par Lucile Manzoni, avec 12 participant.e.s.
- Vendredi 6 septembre animée par Chloé Hannebouv et Jamal Omer, avec 12 participant.e.s.
- Mardi 26 novembre animée par Nicolas et Pauline Joyau (à Dunkerque), avec 11 participant.e.s
- Vendredi 29 novembre, animée par Chloé Hannebouv et Lucile Manzoni, avec 10 participant.e.s
- Vendredi 13 décembre, animée par Chloé Hannebouv et Jamal Omer, avec 13 participant.e.s

L'ambition est que le réseau de solidaires puisse bénéficier de la formation une fois par mois à Calais, et tous les deux mois à Dunkerque. Mais aussi, grâce au kit, que la formation soit donnée à d'autres endroits frontières.

La formation a eu lieu à Briançon le 16 novembre et a réuni 15 participant.e.s, animée par Léa Janvier et Chloé Lorieux de Médecins du Monde Briançon.

Welcome Days

Depuis 2019, tous les derniers mardis du mois, la PSM anime des sessions de formations appelées les « Welcome Days » dédiés à l'accueil et à la formation des nouveaux et nouvelles bénévoles et salarié.e.s du réseau. Une dizaine de bénévoles en moyenne sont présents à ces temps.

En 2023, une FAQ a par ailleurs été créée afin de répondre aux questions les plus demandées par les bénévoles. Aussi, une frise historique des associations à la frontière franco-britannique a été actualisée et valorisée comme support de formation.

En 2024, les 26 mars, 25 juin : deux temps de « Welcome Days » ont été réalisés, axés sur l'acculturation à l'accès aux droits, notamment sur les questions de l'asile. L'idée est de donner envie à des personnes de se former davantage sur ces questions et de rejoindre les permanences juridiques à Calais. Ces temps sont consacrés à la transmission des bonnes pratiques et de certains points de vigilance. Il s'agit notamment de ne pas s'inventer spécialiste de l'accès au droit si on reçoit des questions de la part des personnes exilées, mais bien d'orienter les personnes vers les permanences existantes, et ainsi de faire connaître ces espaces.

- Le 26 mars, 23 personnes étaient présentes.
- Le 25 juin, 2 personnes étaient présentes.
- Le 27 août, 12 personnes étaient présentes
- Le 24 septembre, 8 personnes étaient présentes
- Le 29 octobre, 4 personnes étaient présentes. Le Welcome Day a été animé par la PSM et l'Auberge des Migrants, avec la participation de l'ancienne présidente de la PSM, afin d'apporter un regard historique personnel
- Le 26 novembre, 10 personnes étaient présentes. Ce Welcome a été animé par le Centre de ressources et d'animation pour le développement et la solidarité internationale (CDSI) de Boulogne-sur-Mer, autour du jeu "Le parcours du migrant".

Temps d'échanges et de pratiques

Forum annuel de la PSM

Le Forum PSM est né en 2012 avec l'idée d'organiser une journée d'échanges et de réflexion à destination des bénévoles et solidaires intervenant auprès des personnes exilées à la frontière – de Cherbourg à Dunkerque !

L'objectif de cette journée annuelle est multiple :

o Permettre l'échange d'expériences entre solidaires des différents lieux frontières et ainsi rompre l'isolement dans lequel certaines personnes ou associations dans leurs actions peuvent parfois se retrouver.

o Prendre le temps de se poser et ainsi sortir de « l'urgence du quotidien », puis essayer de s'interroger sur la situation globale, se questionner sur les pratiques bénévoles, tenter d'analyser des difficultés...

o A partir de ces analyses, tenter d'identifier plusieurs axes de travail sur lesquels il serait important d'agir dans un cadre inter-associatif.

o Inviter des discutant.e.s, personnes ressources, chercheur.euse.s pour amener des apports théoriques et aider à structurer les échanges.

Le Forum de la PSM 2024 s'est tenu le samedi 21 septembre, avec pour thématique « La PSM d'hier à demain ». Il a réuni une soixantaine de personnes sur la journée. Cette thématique nous a amené à (re)découvrir certaines initiatives passées du réseau de solidaire, à partager nos enjeux actuels et à créer des perspectives communes. Ainsi dans la matinée, nous avons proposé une table ronde sur l'évolution de la PSM depuis sa création, pour comprendre ce qui a fait sens pour le réseau de la PSM à diverses périodes. Cette table ronde était composée de Lily Boilet, Nan, Maël Galisson, Nathanaël Caillaux, Camille Six et Marie Le Ray.

Une “bibliothèque humaine” a aussi eu lieu pour rencontrer les membres solidaires à la frontière autour d’initiatives passées et futures : Le Journal des Jungles, une exposition photos de Melissa Mérinos autour de la militarisation de la frontière sur divers lieux (de Cherbourg, jusqu’à Dunkerque), le bus d’accès aux droits de la Cimade, un projet de recherche sur le Pouvoir d’Agir d’Iris Padiou et de Marie Veniard, et enfin une immersion sonore autour du podcast des étudiant.e.s du DU médiation-interprétation sur le rôle du médiateur-interprète. .

L’après-midi a été consacré à des ateliers :

- Le rôle du médiateur-interprète dans la relation avec les personnes exilées et les solidaires - Animé par Giovanna médiatrice à ECPAT et Jamal médiateur à MSF.

- Éclairage des droits des personnes exilées : où en est-on ? Animé par le GISTI.

- Interpellations à la frontière : préparation des élections de 2026 dans le cadre de la commission plaidoyer à l’échelle frontière. Animé par la PSM.

Visite et temps d’échanges de pratiques autour des Mineurs non accompagnés

Une rencontre entre le réseau normand et le réseau Calais/Grande-Synthe coordonnée par la PSM et Julie Bremond, coordinatrice du copil MNA, a eu lieu le mercredi 3 et le 4 juillet autour de la question des MNA. Médecins sans Frontières (MSF) et ECPAT sont venus échanger autour des pratiques et de l’accompagnement des MNA avec les associations agissant autour du campement de Ouistreham. Cette rencontre a réuni **15 personnes de 5 associations différentes**. Plusieurs pistes de travail ont été mises en place, notamment une fiche réflexe d’accompagnement des MNA.



Temps d’échange autour de l’accompagnement des MNA - Caen, 3 juillet 2024

Groupe d’analyses des pratiques

Depuis juin 2022, dans le cadre de la commission santé mentale, la PSM a mis en place des groupes inter-associatifs d’analyses de pratiques à Calais animé par Pierre Bialès, (Cabinet PsychoLab Conseil), thérapeute spécialisé dans le soutien aux équipes humanitaires, connaissant le contexte de la frontière franco-britannique depuis plusieurs années. Suite à des réflexions inter-associatives et à l’évaluation de besoins des acteurs, ces groupes sont à destination de personnes présentes à la frontière sur le moyen-long terme, responsable ou coordinateur-trice d’équipe, et sont programmés toutes les six semaines.

Cette année, sur les 8 groupes prévus, 5 ont eu lieu : le 25 janvier, le 22 février, le 28 mars, le 23 mai et le 20 juin.

Avec 16 membres inter-associatifs (de 11 structures différentes) initialement intéressés, il y eut néanmoins une participation très volatile des membres, passant de 11 personnes au plus fort de la participation à 4, voire une personne pour le 22 février. Malgré des tentatives de refaire le tour des besoins (que ce soit en termes de définition de l'espace mais aussi de façon très logistique sur les dates et créneaux proposés), et des besoins réitérés, il n'y a pas eu de stabilité et de continuité dans le groupe.

Pour la relance du groupe à la rentrée nous réfléchissons à travailler l'engagement des membres vis-à-vis de cet espace.

Enfin, depuis novembre 2022, des groupes d'analyses de pratiques dédiés aux médiateurs-interprètes pairs travaillant à la frontière ont été proposés et mis en place, principalement animés par Laure Wolmark, psychologue clinicienne. Sur l'année 2024, à Calais il y a eu deux groupes programmés : le 19 janvier et le 1er mars. Aucun autre groupe n'a pu s'organiser faute de participation pour diverses raisons: turn-over, suppression de poste de médiateur.ice.s ou dispositifs en interne. Nous avons relancé pour la rentrée une rencontre pour présenter à nouveau cet espace et aviser de sa reprise selon les besoins.

Également, les étudiant.e.s du Diplôme Universitaire en médiation-interprétation, ont bénéficié de quatre temps de supervision avec Laure Wolmark, notamment pour les accompagner dans leurs expériences de terrain, encadrant leurs stages de mars et juin.

Du côté de Caen, un copil s'est créé entre la PSM et Médecins du Monde Caen suite à une demande de certain.e.s bénévoles fin décembre 2023 afin de répondre au besoin de mise en place de groupes d'analyse de pratique. Plusieurs contacts ont été établis avec Terrapsy, association de psychologues normande, qui était disponible pour accompagner le groupe. Cependant, plusieurs difficultés étaient présentes : manque d'interconnaissance dans le groupe (composé de 6 associations), manque de réponse à plusieurs demandes/relances, manque de sensibilisation sur les sujets de santé mentale et soutien psychosocial.

Une demande a été faite par l'association Osmose 62 de Boulogne suite à de nombreux naufrages pour bénéficier d'un groupe de parole. Ce groupe de parole a été organisé le 23 septembre, animé par Laure Wolmark. Des bénévoles de l'association y ont participé, mais également des marins pêcheurs, qui avaient été témoins directs de naufrages et de décès. La PSM a eu des retours très positifs de ce groupe de partage, et en a suivi une demande de mettre en place des groupes trimestriels. Un autre groupe a donc eu lieu le 12 décembre et d'autres sont d'ores et déjà programmés pour 2025.

Outils

Santé Mentale

La PSM continue de diffuser des outils relatifs à la santé mentale existants dans le cadre de sa mission. Elle est soit sollicitée directement par les bénévoles, soit met à disposition ces outils sur le site internet, ou dans des espaces partagés en ligne. Ce travail nécessite de s'assurer des mises à jour nécessaires des outils, de réaliser une veille des outils produits sur d'autres territoires qui pourraient être partagés, mais aussi de réévaluer régulièrement les besoins.

Cette année de nouveaux outils ont été créés :

Dans le cadre de la commission santé mentale et en lien avec le DU médiation-interprétation, nous avons travaillé à la création d'un outil de médiation sur la santé mentale. Une évaluation des besoins a été réalisée à destination dans le réseau via l'envoi d'un questionnaire. Sur cette base, un premier temps a eu lieu courant janvier réunissant des membres de la commission santé mentale, des

médiateur.ice.s du réseau mais aussi des membres de l'équipe pédagogique du Diplôme Médiation-interprétation.

Suite à ce temps il a été décidé de travailler à la création d'un outil de médiation sur la santé mentale, en lien avec la formation premiers secours psychologique de la commission. Ainsi, Solenn le Bihan (facilitatrice graphique, intervenante dans le cadre du DU) et Marie Kibadi (ancienne étudiante de la première promotion, médiatrice et graphiste/écrivaine de livre pour enfants) ont mené ce travail.

Elles sont d'abord venues aux deux formations pour les formateur.ice.s aux premiers secours psychologiques afin de travailler, avec les membres présents de la commission, à la complémentarité de la formation et des outils à destination des personnes exilées. Ceci a abouti à la proposition de créer des cartes facilement utilisables sur le terrain.

Ainsi trois pistes ont été identifiées suite à ce temps de formation :

- Identification des besoins
- Identification des émotions, symptômes et orientations
- Les ressources des personnes pour y faire face

Puis, le 16 mai, les étudiant.e.s ont bénéficié de la formation dans la matinée aux premiers secours psy à la frontière, puis dans l'après-midi ils ont eu un premier temps de travail autour des outils avec Solenn et Marie. L'objectif était de proposer une première version à tester lors de leurs stages en tant que médiateurs et médiatrices dans les associations en juin.

Suite aux stages, un deuxième temps de travail, le 30 juin, a eu lieu avec Solenn et les étudiant.e.s afin de peaufiner l'outil de médiation. Suite aux retours, Solenn et Marie ont retravaillé l'outil cet été pour l'envoyer au groupe début septembre.

Courant septembre, un temps de travail et de premier bilan de la formation premiers secours psy à la frontière a permis de présenter l'outil et de redonner encore une opportunité de faire des retours. L'outil a été terminé en décembre, avec l'envoi des planches finales. L'outil pourra être diffusé aux personnes de la commission santé mentale, pour le diffuser dans leurs équipes ainsi qu'aux bénévoles qui suivront la formation en 2025.

Le schéma d'orientations psy créé par la PSM en 2023 a été mis à jour en novembre 2024. Il a été diffusé largement dans le réseau Calaisien.

Du côté de Dunkerque, un outil a été créé pour faire le suivi des prises en charge des besoins en santé mentale. Ce tableau construit de façon inter-associative est mis en pratique début 2025

Pouvoir d'Agir

Cette année un outil a été créé dans le cadre du Diplôme Universitaire médiation-interprétation, avec les étudiant.e.s au sein du module "Pouvoir d'Agir" :

- **11 principes pour être un.e bonne allié.e. à la frontière** : L'outil interroge le positionnement des "aidant.e.s" vis-à-vis des personnes exilées qu'ils entendent "aider", du point de vu du.de la médiateur.ice pair.e, de son expérience et de son expertise de "*médiation entre systèmes de sens ou de valeurs divergentes*" (Leanza), indispensable à une meilleure compréhension mutuelle, à l'établissement d'une relation de confiance. L'objectif est l'atténuation, autant que faire se peut, de l'asymétrie inhérente à la relation d'aide et de laisser la place, dans le réseau, aux idées/initiatives des personnes exilées, par et pour elles-mêmes.

Outils juridiques

Le protocole violences policières (qui datait de 2020) a été ré-écrit pour créer un outil plus maniable, susceptible d'être traduit dans les langues des personnes en exil. Après une consultation au sein du groupe info-droits de Calais, la PSM a été soutenue dans la réalisation finale de l'outil par Calais

Migrants Solidarity. Le guide prend la forme d'un livret, en français, anglais et arabe (la nouvelle version peut être trouvée [ici](#)). Dans le futur, Channel Info Project et la PSM souhaitent se doter des moyens pour traduire dans d'autres langues le document.

Plusieurs outils de facilitation ont été également rédigés et diffusés aux membres du réseau. Un tableau récapitulatif des différents contentieux administratifs a été présenté aux membres du réseau: ce tableau se veut être facile de compréhension, reprenant les grands avantages et inconvénients des différents contentieux, les conditions et délais. Ceci vise à aider les associations dans leurs décisions de contentieux.

Deux "fiches réflexe" ont été rédigées:

- Fiche Réflexe "OQTF": cette fiche explique ce qu'est qu'une OQTF, comment elle peut être contestée, et dans quelle situation. Cette fiche vise à aider les acteurs de terrain dans l'orientation des personnes ayant reçu des OQTF: savoir leur expliquer pourquoi, comment, et s'il est possible de les contester
- Fiche Réflexe "Prendre un témoignage/Écrire un CERFA": cette fiche explique les bons réflexes lors de l'écriture d'un témoignage, notamment type "CERFA", afin de guider la rédaction de témoignages présentés en justice.

La PSM, espace de rencontre, de coordination, et d'initiative collective

La PSM met en place et anime des temps interassociatifs

Rencontres inter-associatives

Les réunions inter-associatives permettent le partage d'informations et l'élaboration de pistes d'action/d'interpellation collectives, ces rencontres étant centrales dans la dynamique inter-associative à la frontière.

- A Calais, les réunions inter-associatives ont lieu tous les mardis, animées par la PSM. Pas moins de quinze acteur.ice.s associatif.ve.s sont présent.e.s toutes les semaines à ces rencontres.
- A Grande-Synthe, les réunions inter-associatives ont lieu un mercredi sur deux. Avec la mise en place d'une animation et une prise de note tournante depuis fin 2022, ces rencontres sont fréquentées par une dizaine d'acteur.ice.s associatif.ve.s.

Le travail de structuration du fonctionnement inter-associatif s'est poursuivi cette année autour de la question de la cohérence des interpellations inter-associatives. En effet, les espaces inter-associatifs sont des espaces où peuvent se créer des interpellations communes sur différents sujets, mais ne sont pas les seuls et ne se substituent pas aux interpellations propres à chaque structure. Ainsi, plusieurs ateliers ont eu lieu, tant à Calais, qu'à Grande-Synthe pour faire le bilan de ces interpellations, ce qui a fonctionné ou non, et comment travailler une meilleure articulation et un meilleur suivi de celles-ci. L'objectif final étant de renforcer le rapport de force des acteurs face aux autorités et dans leurs démarches d'interpellation.

Ainsi plusieurs pistes sont ressorties :

- Lancement d'un tableau de suivi des interpellations inter-associatives dans le réseau pour assurer la continuité du cheminement collectif.
- Lancement d'une frise calendrier XXL des actions interasso ou dans le réseau à afficher en salle interasso.
- Commencer à réfléchir aux besoins en données pour l'élaboration d'un contentieux global et intégrer des données dans les collectes interasso.
- Travailler autour d'un label commun pour porter d'éventuelles interpellations communes..

Commission Plaidoyer

En janvier 2020, un groupe de travail inter-associatif à l'échelle de la frontière s'est réuni autour d'une « commission plaidoyer», afin de partager une analyse des enjeux et difficultés à la frontière, de penser, à partir de là, les manières de redéfinir le rapport de force existant sur moyen et long terme et de faire ainsi bouger les lignes.

En 2023, la démarche s'est poursuivie au sein de deux groupes locaux à Caen et à Calais afin de lancer des dynamiques de création d'alliances à l'échelle locale.

Ainsi, la PSM a continué de soutenir et d'accompagner le travail de création d'alliances à l'échelle locale en 2024 :

A Calais : Le groupe "Calais Ploubelle" travaille autour de la question de la collecte des déchets des différents lieux de vie. Le groupe se réunit deux fois par mois, pour:

- Organiser des récoltes des déchets et des temps conviviaux mensuels. Des temps conviviaux ont été organisés tous les derniers vendredis du mois, de janvier à septembre, à la brasserie "Bon Vent" suivi le lendemain par les récoltes les samedis matins. Puis des ramassages les derniers samedis du mois (sans le temps convivial la veille) le restant de l'année.

- Organiser un porte à porte des habitant.e.s autour des lieux de vie. Ainsi, quatre sessions de porte à porte ont eu lieu autour des lieux de vie mais aussi sur les marchés du calaisis.

- Prévoir une stratégie d'alliance avec les autres associations "écologiques" locales. Par exemple, le collectif Calais Ploubelle a tenu un stand de sensibilisation et a participé aux tables rondes d'une première journée d'échange et de sensibilisation aux questions écologiques organisée par l'association les 4C en février. Également, le collectif a participé à différents temps de tables rondes et de projection-débat au Festival Autrement, organisé par l'association Intuition et le cinéma l'Alhambra.

- Créer des panneaux de point de récolte traduits en arabe/français/anglais afin de sensibiliser les habitant.e.s des lieux de vie et leurs voisin.e.s, et afin d'interpeller de façon systématique les autorités. Ainsi, la maire et responsable de l'agglomération ont été interpellé.e.s systématiquement après chaque récolte pour venir récolter les déchets.

- Créer une newsletter, un flyer de communication, d'une [page](#) et des événements Facebook ainsi qu'un [compte instagram](#).

- Mobiliser les élu.e.s autour de la question des déchets à travers plusieurs interpellations portées par les élu.e.s dans les conseils municipaux et conseils communautaires, en février et avril 2024.

Calais Ploubelle a également participé au "projet participatif de la ville de Calais" lancé en juin 2024 où un projet pouvait être soumis, pour avoir jusqu'à 20 000 euros de la ville. Calais Ploubelle a soumis un projet pour avoir de l'argent pour la mise en place de bennes et demander l'intégration au circuit de la récolte des déchets de la ville. Le projet n'a pas passé l'étape de présélection (faite par la mairie).

Pour appuyer le travail de plaidoyer, un diagnostic sur les déchets a été produit en partenariat avec Solidarités International. Un courrier de demande de mise en place d'un système collecte des déchets ménagers sur les sites d'habitats précaires à Calais a été élaboré en 2024 (et envoi le 9 janvier 2025) adressé à mairie et à l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de Calais. Ceux-ci faisaient part du diagnostic effectué et demandent explicitement:

- La mise à disposition de contenants (bacs roulants ou bennes collectives) en nombre suffisant au regard des estimations de population sur les différents sites ;
- La mise à disposition de sacs poubelles ;
- La révision du circuit de collecte des déchets ménagers afin d'y intégrer les populations vivant sur les sites cités.

Le groupe travaille sur une piste contentieuse pour début 2025. En novembre 2024, une formations sur la prise de témoignages (qui vont servir de preuves) a été effectuée et deux temps de collecte de

témoignages ont eu lieu en novembre et décembre.

Pour le dernier ramassage de l'année 2024, le 28 décembre, un gros événement festif a été organisé, avec la venue d'une cantine solidaire qui a cuisiné sur place, de la musique et un tournoi de foot.

Au total sur l'année 2024, 8768 sacs poubelles (de 100L) ont été ramassés dans le cadre des collectes de Calais Ploubelle.

CALAIS PLOUBELLE

Initiative collective calaisienne pour un environnement respecté et respectueux

QUI SOMMES NOUS ?  **POURQUOI ?**

Nous sommes un petit Les personnes déplacées vivant

NOS ACTIONS

Depuis plusieurs mois, le collectif se rend sur les campements de Calais afin de ramasser les déchets, avec les exilé.es. Chaque ramassage a pour objectif de :

- Venir en solidarité aux personnes vivant dans ces campements en apportant une aide matérielle (sacs poubelles, pelles, gants...) et des bras (!!) afin de les aider à nettoyer leur lieu de vie.
- Documenter et visibiliser cette situation dramatique d'atteinte à la dignité humaine et au respect de l'environnement.
- Interpeller les autorités locales.
- Créer un espace de rencontre, de formation et de discussions entre des citoyen.nes qui souhaitent se mobiliser.

NOS REVENDICATIONS

Nos demandes à la communauté d'agglomération Grand Calais Terre et Mer sont les suivantes :

- Installer des bennes en nombre et en volume suffisant.
- Distribuer des sacs poubelles.
- Organiser la collecte et l'évacuation des déchets de type ménagers, au moins trois fois par semaine.
- Installer des poubelles dites « de ville ».
- Assurer le renouvellement des sacs poubelles et la dératization des lieux.

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet Calais Ploubelle a été lancé par des associations présentes à la frontière, pour qu'un système de ramassage des déchets des personnes exilées soit mis en place.

Sur les campements, les plastiques en tout genre, les déchets alimentaires, les couvertures finissent enterrées dans les sols, polluant la terre et l'eau, nourrissant les rats. Le vent se charge de disperser le reste que l'on retrouvera sur le littoral et en mer...

Cette politique d'abandon coûte cher car elle

CALENDRIER 2023 - 2024

*Tous les derniers vendredis du mois, de 19h à 20h30 : venez nous rencontrer à la micro-brasserie Bon vent, 23 rue de la Pomme d'Or

*Tous les derniers samedis du mois : ramassage de déchets de 10h à 12h, RDV au 56 rue Clément Ader

OCTOBRE Vendredi 27 Rencontrez-nous à la Brasserie Bon Vent !* Samedi 28 Ramassage de déchets* et Forum des asso environnementales du littoral à la MER, 3 rue de Croy, 10h-16h	NOVEMBRE Vendredi 25 Rencontrez-nous à la Brasserie Bon Vent* Samedi 26 Ramassage de déchets*	DÉCEMBRE Vendredi 8 Journée mondiale du Climat/ Lundi 18 Journée internationale des migrants Vendredi 29 Rencontrez-nous !* Samedi 30 Ramassage de déchets*
JANVIER Vendredi 26 Rencontrez-nous* Samedi 27 Ramassage de déchets*	FEVRIER Jeu 1er Événement (à venir) Vendredi 23 Rencontrez-nous* Samedi 24 Ramassage de déchets*	MARS Vendredi 29 Rencontrez-nous* Samedi 30 Journée mondiale des déchets + ramassage de déchets*
AVRIL Vendredi 26 Rencontrez-nous* Samedi 27 Ramassage de déchets*	MAI Vendredi 24 Rencontrez-nous* Samedi 25 Ramassage de déchets*	JUIN Vendredi 28 Rencontrez-nous* Samedi 29 Ramassage de déchets et inauguration d'une benne à ordures !

CALENDRIER 2024 – 2025

*Tous les derniers samedis du mois : ramassage de déchets de 10h à 12h (point de RDV sur Whatsapp ou par e-mail à calaisploubelle@proton.me)

JUILLET Samedi 27 Ramassage de déchets*	AOÛT Samedi 31 Ramassage de déchets*	SEPTEMBRE Samedi 28 Ramassage de déchets*
OCTOBRE Samedi 26 Ramassage de déchets*	NOVEMBRE Samedi 30 Ramassage de déchets*	DÉCEMBRE Dimanche 8 Journée internationale du Climat Mercredi 18 Journée internationale des migrants Samedi 28 Ramassage de déchets*
JANVIER Samedi 25 Ramassage de déchets*	FEVRIER Samedi 22 Ramassage de déchets*	MARS Samedi 29 Ramassage de déchets* Dimanche 30 Journée internationale du 0 déchets
AVRIL Samedi 26 Ramassage de déchets*	MAI Samedi 31 Ramassage de déchets*	JUIN Jeudi 5 Journée mondiale de l'Environnement Samedi 28 Ramassage de déchets*



Initiative collective calaisienne,
pour un environnement
respecté et respectueux.



 CALAISPLOUBELLE

 CALAISPLOUBELLE@PROTON.ME

SCANNEZ POUR REJOINDRE LE GROUPE WHATSAPP !

Du côté de Caen, suite à l'embauche d'une nouvelle salariée autour de l'animation du réseau normand et particulièrement sur l'animation du groupe local caennais de la Commission Plaidoyer, deux pistes de travail ont émergé: "lieu de répit" et "gratuité des transports". Deux rencontres ont eu lieu autour de la gratuité des transports, aucune sur le lieu de répit. En parallèle, **dix rencontres** ont été menées sur la stratégie de plaidoyer globale. Enfin un temps de recul juridique (voir plus haut ?) et un temps de recul sur les stratégies de plaidoyer ont eu lieu en avril et mai.

L'atelier de prise de recul autour des stratégies de plaidoyer fait suite au constat de démobilitation et de blocage du groupe. L'objectif était de faire le point et prendre du recul sur la dynamique du groupe de la commission plaidoyer depuis le 4 février 2023 : la création des deux groupes de travail (gratuité des transports et lieu de répit), le recrutement de deux personnes en stage (Pierre & Guillaume), puis le passage au soutien PSM. Le temps de recul a permis de faire l'état des lieux de ce que le groupe a accompli et des différentes évolutions, mais également de travailler sur les perspectives du groupe (les envies et forces disponibles). Le groupe a acté le besoin d'une pause face à des difficultés persistantes : difficultés à se projeter sur une stratégie de plaidoyer commune (avec par exemple des temps dédiés comme celui-ci pour accompagner le groupe sur la définition de la stratégie, ou encore avec Organisez-vous en 2023, face auxquels les difficultés persistent), peu ou pas de turn-over donc un épuisement des membres, plusieurs personnes motrices dans le groupe au début de la démarche étaient en pause durant cette période de l'année (Jean-Matthieu Chambon du Secours Catholique et Nicolas Martine de Médecins du Monde).

Au niveau frontière, le groupe s'est réuni une fois par mois pour continuer le travail sur la création de fiches-outils à destination des membres du réseau en préparation des interpellations des élu.e.s autour des élections municipales de 2026. Également, plusieurs temps ont eu lieu entre le Copil (composé de deux salariées et d'un membre du CA de la PSM), l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) et des chercheuses afin de mettre en place un webinaire de

formation à destination du réseau sur les compétences des communes et intercommunalités sur les questions d'accès aux droits des personnes exilées à la frontière. Ce webinaire a eu lieu le 2 octobre et a réuni 8 personnes. Enfin, un atelier a eu lieu lors du Forum PSM du 21 septembre, afin de mobiliser le réseau plus largement sur l'enjeu des municipales de 2026, et d'avancer sur la rédaction collective et le développement des fiches-outils.

Commission Santé Mentale

La commission santé mentale s'est poursuivie en 2024. Si depuis 2022 la commission fonctionnait en "commission générale" (réunissant des membres à la frontière, principalement Calais, Dunkerque) et trois groupes autour des axes thématiques (soutien santé mentale bénévole, soutien santé mentale personnes exilées et lien avec les acteurs locaux de santé), depuis fin 2023, la commission s'est poursuivie comme suit :

- **Un groupe à Calais**

Ce groupe de travail réunit une dizaine de membres psychologues, infirmier.e.s en santé mentale ou encore solidaires et associatif.ve.s travaillant sur ces questions (Nicolas infirmier en santé mentale à Lille, Kloé Becquet psychologue à ECPAT, Pauline solidaire à Calais, Antoine Guittin en charge de l'accueil de jour du Secours Catholique et Reynald animateur au Secours Catholique, Felix responsable Safeguarding de l'entrepôt de l'Auberge des Migrants, Chloé Hannebouw psychologue pour MSF et Jamal Omer médiateur à MSF, Laura Poinet coordinatrice à Utopia 56 Calais) et est coordonné par la PSM.

Le groupe se réunit en moyenne toutes les six semaines, avec neuf rencontres sur l'année 2024. Cette année le groupe a travaillé principalement autour du lien avec les acteurs locaux de santé, des formations, et des manquements à l'accès à la médiation-interprétation en santé (en faisant le suivi du travail entamé par Aimé Hugot, stagiaire à la PSM à l'été 2023 et suite à son temps de restitution en septembre 2023).

- **Un groupe à Dunkerque**

Ce groupe, coordonné par la PSM, est composé principalement de Médecins du Monde, La Croix-Rouge française et de la PSM avec : Pauline Thévenot Superviseure Médicale du Programme Nord Littoral Médecins du Monde, Diane Leon Coordinatrice du Programme Nord Littoral Médecins du Monde, Christelle Barbe, Responsable Projet Protection MNA Croix-Rouge Française, Juliette Costes Responsable et Lisa Manka Terrain/Référent "soins" Dispositif Mobile de Soutien aux Exilé.e.s Hauts-de-France Croix-rouge française, ainsi que Bérangère Lucotte cheffe de mission du dispositif mobile Croix-rouge française.

Le groupe se réunit toutes les six semaines, avec sept rencontres pour cette année 2024. Le groupe travaille principalement le lien avec les acteurs locaux, autour notamment d'un nouveau protocole d'accès aux soins de santé mentale sur le Dunkerquois. Fin 2024 s'est construit un tableau interassociatif de suivi de la prise en charge des situations problématiques en santé mentale dans un objectif de plaidoyer.

- **Un copil à Caen**

Composé de Médecins du Monde et de la PSM, le Copil de Caen a travaillé essentiellement à l'évaluation des besoins des acteurs associatifs et la mise en place d'un groupe de parole. Il est composé essentiellement de Morgane Colet et Thierry Choubrac tous deux co-responsables de la mission MdM, Valderèse Bobin, psychologue bénévole à MdM et Mélanie Philippe, chargée d'animation du réseau normand de la PSM.

En 2024, la PSM a continué de renforcer le pouvoir d'Agir à travers plusieurs pistes de travail :

- Favoriser la mise à disposition d'outils et des réflexions passés sur le Pouvoir d'Agir (ex : frise sur le pouvoir d'agir réalisée en 2021 avec le soutien d'une stagiaire, Bonnie Couillet, synthèse et capitalisation des bonnes pratiques, etc) afin de poursuivre la transmission d'expérience et de bonnes pratiques, notamment en terme de positionnement des associations. Ces outils ont permis de nourrir des espaces, notamment la relance des "community meeting", des réunions inter-associatives avec les personnes exilées une fois par mois, la formation des étudiant.e.s médiateur.ice.s du DU médiation-interprétation lors d'une résidence de trois jours. Et enfin lors d'un atelier du groupe mémoire lors du Festival Fabrique d'Agirs à Calais qui avait pour but, sur la base de la frise sur le pouvoir d'Agir, de travailler les enjeux politiques du vocabulaire et des narrations. Il s'agissait, entre autres, de rendre visible la conflictualité des récits, la fabrique de "l'histoire officielle" et la nécessité de produire et collecter des "contre récits" pouvant y faire face.
- L'accueil de la deuxième promotion du diplôme Universitaire en médiation-interprétation aux frontières avec l'Université de Lille au sein du réseau : à travers ce projet, c'est le pouvoir d'agir des personnes exilées et celui des associations à leurs côtés qui ressortent renforcés. En effet, il s'agit de pouvoir travailler à un accueil plus digne et respectueux des personnes bloquées à la frontière franco-britannique, en donnant davantage de place à celles-ci dans les pratiques associatives, en les considérant comme "sujets agissants" à part entière, et en se donnant donc les moyens d'échanger et d'agir sur cette base.

Le travail de réflexion s'est poursuivi pour favoriser le "pouvoir d'agir", notamment en pensant la création d'une "coopérative d'emploi" de médiateur-interprète. En complémentarité avec le DU médiation-interprétation sur le volet de la formation des médiateurs-interprètes, il s'agit de pouvoir consolider un pôle de médiateurs-interprètes pour intervenir auprès des associations et structures de soins ou autres, afin de soutenir l'accès aux droits et à l'information des personnes exilées. Mais il s'agit également de pouvoir constituer un réel socle qui viendra apporter de nouvelles formes de réflexions, de positionnement et ainsi pouvoir impulser de nouvelles dynamiques, qui nous permettraient de dépasser, ou tout simplement d'apporter autres choses, par rapport aux réflexions et schéma de pensée jusqu'à maintenant assez limitée à l'entre-soi "associatif".

La PSM a continué de mettre à disposition des outils de traduction instantanés (*bidules et/ou cabines de traduction*) afin de faciliter les échanges multilingues lors de différents temps :

- Le 25 janvier, pour un événement militant.
- Le 11, 12 et 13 avril pour les Fabriques d'Agirs.

Enfin, la PSM est en cours de création d'un partenariat avec deux chercheuses, Iris PADIOU (CEPED, Université Sorbonne Paris Nord, Institut Convergences Migration) et Marie VENIARD CEPED, Université Paris Cité, Institut Convergences Migration) au sujet d'un projet de recherche qui porterait sur l'exploration méthodologique en vue de la constitution d'un atlas des pratiques de participation des personnes exilées à la vie sociale, soit des méthodologies et discours en terme d'initiatives de "pouvoir d'Agir" dans le réseau. Ce projet de recherche viendrait soutenir la capitalisation des expériences passées et présentes de pouvoir d'Agir dans le réseau et nourrir, au travers des temps de recul, les réflexions de la commission pouvoir d'Agir.

Groupe Info-Droit

En 2024, les associations travaillant à la frontière sur des questions juridiques continuent de se retrouver toutes les 5 semaines pour un "Groupe Info-Droit". Ces temps permettent des discussions

communes entre toutes les associations se questionnant sur des thématiques juridiques, afin de permettre le partage d'information, de pratiques, et essayer de trouver des solutions communes. Le groupe est régulièrement composé de membres du Secours catholique (qui tient un accueil de jour et une permanence juridique à Calais), de la Cimade (qui tient plusieurs permanences à la frontière), de l'Université catholique de Lille (qui tient des permanences à Mardyck et à Calais), de la Fondation Abbé Pierre. Participent également régulièrement HRO, Utopia 56, le Channel Info Project.

Ce groupe "Info-Droit" a débouché sur une proposition de groupe "Violences Policières", afin de réfléchir collectivement à la meilleure manière d'orienter les personnes exilées victimes de violences policières. Ce groupe a commencé par du partage de ressources et pourra potentiellement aboutir vers un travail collectif d'accompagnement des victimes.

La PSM coordonne des contentieux interassociatifs

D'un point de vue contentieux, l'année 2024 a été source de discussions inter associatives pour l'élaboration de contentieux stratégiques. Ces discussions ont abouti à l'engagement du réseau PSM sur trois contentieux stratégiques visant à améliorer les conditions de vie des personnes exilées à Calais et Dunkerque. La phase pré-contentieuse étant encore en cours, ces contentieux ne seront déposés en juridiction qu'en 2025.

En plus de ces discussions de contentieux globaux pour la protection des droits des personnes exilées, la PSM a coordonné deux contentieux visant la protection des droits d'occupants de terrain dans des procédures d'expulsions de terrain. Dans ces deux situations, les associations étaient en "défense" et non en réflexion sur un contentieux "offensif".

- Début octobre 2024, le propriétaire du terrain sur lequel étaient implantés deux campements a déposé une requête devant le tribunal pour obtenir l'expulsion de ces lieux de vie. La PSM, avec Calais Migrant Solidarity, a facilité les échanges entre l'avocate, les personnes exilées des campements, et les associations. Le tribunal a tranché en faveur du propriétaire du terrain.

- Le 31 octobre 2024, la mairie de Calais a publié un arrêté municipal interdisant l'accès à toute personne à un terrain, sur lequel vivaient environ 200 personnes. Suite à cet arrêté municipal et la construction de grilles, les personnes ont déplacé d'elles-mêmes leur campement. La décision officielle n'était pas une expulsion de terrain, mais a résulté de fait en une expulsion et destruction forcée du lieu de vie. La PSM a coordonné la défense des associations, en collectant les pièces nécessaires et en faisant le lien avec l'avocat. Un référé liberté et un référé suspension ont été déposés pour mettre fin à l'arrêté municipal. La mairie a publié un autre arrêté, annulant le premier, quelques jours avant l'audience devant le tribunal administratif de Lille.

L'appui aux initiatives impliquant des membres du réseau et coordonnées nationalement

Observatoire des expulsions

La PSM est membre de l'Observatoire des expulsions des lieux de vie informels et participe en compagnie de Human Rights Observers aux réunions et au travail collectif mené Cet observatoire réunit d'autres membres associatifs, notamment la Fondation Abbé Pierre et Romeurope. L'objectif de cet Observatoire est de recenser les expulsions des lieux de vie informels afin de pouvoir analyser la politique mise en œuvre autour de ces lieux et des populations, et de pouvoir mener un plaidoyer au niveau national efficace car chiffré, daté et précis.

Cette année, le travail porte sur la thématique de l'injustice environnementale, notamment pour traiter des conséquences des expulsions et des différentes relégations spatiales qu'elles génèrent, sur la santé des personnes, l'éloignement des services, etc.

L'Observatoire s'est réuni à plusieurs reprises en 2024 pour des réunions stratégiques ainsi que pour des réunions plus spécifiques sur le rapport. Il a également pris l'initiative de contacter des chercheurs universitaires proches de la thématique pour constituer un comité scientifique.

La PSM a participé à la collecte de données, à la préparation du rapport, à sa relecture.

Initiatives 3 frontières

A l'initiative du CCFD-Terre Solidaire, plusieurs associations présentes aux frontières françaises se sont réunies à plusieurs reprises :

- Le 26 mars 2022 à Hendaye avec la PSM, Tous Migrants, Roya Citoyenne.
- Le 14 juin 2023 à Strasbourg avec la PSM, Tous Migrants, Etorkinekin, Toiles.
- Le 24 novembre 2023 à Dunkerque avec la PSM, Tous Migrants, Etorkinekin, Toiles.
- Le 17 mars 2024 à Briançon, avec la PSM, Tous Migrants, Etorkinekin-Diakité, Toiles, Médecins du Monde, l'Anafé et le Gisti.
- Les 4 et 5 octobre 2024 à Bayonne avec la PSM, Tous Migrants, Etorkinekin-Diakité, Toiles, la Cimade locale, la CAFI et d'autres acteurs locaux.

L'enjeu pour les acteur.ice.s étaient de pouvoir à la fois :

- Identifier d'autres acteur.ice.s aux autres frontières pouvant les mettre en lien avec les associations locales afin de construire, pérenniser et fluidifier les liens.
- Améliorer le partage d'informations
- Identifier des enjeux communs aux frontières et penser le renforcement mutuel sur ceux-ci.

Ainsi, au fur et à mesure des rencontres, des points d'intérêts communs ont été identifiés. Lors de la rencontre de mars 2024, des axes de travail ont été définis et ont constitué le lancement de trois groupes de travail:

- **Les mort.e.s aux frontières** : Lors du Forum de la PSM le 25 novembre 2023, un atelier de 3 heures a mobilisé plus d'une trentaine de personnes sur cette thématique, dont les solidaires des associations aux trois frontières. Si l'objectif initial était de partager les protocoles de suivi lors d'un décès, au regard des réalités très diverses vécues par les trois frontières et du nombre de personnes présentes, les discussions se sont surtout portées sur un retour d'expérience et une mise en lien avec le groupe décès du littoral nord et les associations briançonnaises et basques. A été proposé de penser un soutien mutuel sur la base d'événements existants comme les commémorations et hommages.

- **La santé mentale** : la PSM souhaite pouvoir diffuser les outils et formations créés ou capitalisés dans le cadre de la commission santé mentale en 2025.

- **Les actions en justice impliquant la responsabilité de l'Etat** : L'enjeu est de pouvoir partager les expériences, outils voire modalités de soutien des contentieux à chaque frontière.

La dernière rencontre a eu lieu à Bayonne, les 4 et 5 octobre. Cette rencontre a été l'occasion d'avancer sur le travail des trois groupes, mais aussi de se retrouver autour de table ronde.

Criminalisation des solidaires : Un partenariat entre la Coordination des Acteurs aux Frontières Intérieures (CAFI) et l'Observatoire des libertés associatives

La PSM a participé aux entretiens des chercheurs de l'Observatoire des libertés associatives de manière à alimenter leur enquête sur la criminalisation des solidaires aux 3 frontières (franco-britannique, franco-espagnole, franco-italienne). Le 4 juin, la CAFI organisait une rencontre des acteurs aux 3 frontières à Paris, dans le cadre de la présentation des résultats de l'enquête.

L'Observatoire des libertés associatives a récolté des données relatives aux différentes entraves faites aux aidant.e.s par les pouvoirs publics ou forces de polices. Le rapport a été publié le 4 novembre accompagné d'une campagne de communication, à Paris et aux frontières.

L'amélioration de l'accès au droit à la frontière: la participation au comité de pilotage d'une convention nationale

Une convention visant à améliorer l'accès aux droits des personnes exilées à la frontière réunit les associations du littoral, le Conseil National des Barreaux, l'école des avocats du Nord-Ouest (IXAD), les barreaux de Boulogne, Lille, Dunkerque, et l'Université Catholique de Lille. Cette convention prévoit des permanences d'accès au droit, une "hotline" pour les associations nécessitant une aide urgente d'un avocat, des formations pour les avocats, des formations pour les bénévoles et salarié.es associatif.ves et une proposition de stage pour un.e élève avocat.e.

Afin d'appliquer au mieux cette convention, les différents membres signataires se réunissent régulièrement au sein d'un "comité de pilotage". La PSM participe à ce comité de pilotage afin de représenter les associations du littoral.

La PSM appuie la réalisation d'actions ou initiatives collectives

Coordination du Diplôme médiation-interprétation aux frontières

Suite à la création d'une formation diplômante en interprétation-médiation aux frontières en partenariat avec l'Université de Lille en 2022, afin de mieux répondre aux besoins existants à la frontière franco-britannique, le diplôme a vu le jour en janvier 2023.

L'année 2024 a accueilli la deuxième promotion d'étudiant.e.s, composée de 12 étudiant.e.s de diverses nationalités : Irakienne, Iranienne, Soudanaise, Tchadienne, Afghane, Algérienne, Tunisienne. Huit étudiant.e.s sont venu.e.s renforcer l'accès à la médiation et se former au sein des équipes de différentes associations et structures lors de deux mois de stage (au sein du Secours Catholique, Médecins du Monde, Croix-Rouge française, Médecins sans frontières, Collective Aid, Channel Info Project, Human Rights Observers, et également de la PASS de Calais et celle de Dunkerque). Les étudiant.e.s ont aussi suivi un module animé par la PSM sur le Pouvoir d'Agir à la frontière, lors duquel ils et elles ont notamment pu participer aux réflexions en cours sur la création d'une coopérative de médiateur.ice.s à la frontière. Iels ont aussi créé un outil à destination des bénévoles du réseau "11 conseils pour être un.e bon:ne allié:e des personnes exilées à la frontière" (voir plus haut).

Aussi, un processus de co-certification avec le diplôme HDM2 de l'Inalco et Lyon 2 est en cours de réflexion depuis 2023. Ainsi la certification commune correspondra à un référentiel de compétences communes aux trois diplômes, et il y aura un chapeau commun aux trois diplômes.

La plaquette pour l'année 2025 est disponible [ici](#).

Participation au projet mémoire

Un groupe « Mémoires à la frontière » s'est constitué en 2022, avec en premier lieu un comité de pilotage constitué de chercheur.euse.s et de personnes luttant et résistant à la frontière. Ce projet est soutenu par l'Institut Convergences Migrations dans le cadre du projet Co-Front.

Le projet « Mémoires de la frontière » vise à l'élaboration d'un centre ressources, lieu de mémoire(s), sur la frontière franco-britannique, sur l'histoire des personnes étrangères qui ont été bloquées par cette frontière et ont pu la franchir (ou pas) et de celles et ceux qui ont contesté cette frontière et/ou se sont montré.e.s solidaires avec les personnes exilées.

Si la PSM est partie prenante du projet Co-Front, et suit le projet Mémoires depuis ses débuts, nous n'étions pas en mesure de participer de façon proactive en 2024, faute de capacité RH depuis la fin du poste de Chargée de formation et de valorisation des outils en juin 2023.

En revanche, la PSM a été sollicitée cette année par le groupe autour de la création d'un poste au sein de la PSM chargé d'animer La Maison d'Entraide et de Ressources (MER) et de coordonner le projet "Mémoires de la frontière". La MER est un lieu ouvert depuis deux ans et demi par le Secours Catholique. Il est actuellement en transition vers un portage inter-associatif. Le lieu accueille aujourd'hui différentes associations, collectifs et militant.e.s mobilisé.e.s auprès des personnes exilées.

En ce sens, la MER et le projet "Mémoires de la frontière" partagent un objectif commun de ressources, de recul et de mise en perspective pour les personnes engagées auprès des personnes exilées et en faveur d'une société accueillante. Une véritable cohérence existe dans le poste projeté ainsi que des possibilités de croisements : organiser des expositions montrant des moments clés de l'histoire de la présence des personnes exilées à la frontière au sein de la MER (espace d'expositions), animer un espace ressource réunissant l'ensemble des productions rédigées à et sur la frontière (espace "médiathèque"), proposer des événements (projections de documentaires et de films de fictions, pièces de théâtre écrites à la frontière, etc.).

La PSM appuie l'organisation de manifestations et d'actions de sensibilisation

Action de sensibilisation

Alternatiba à Grande-Synthe

Les associations du Dunkerquois ont accueillis le tour Alternatiba et ont eu l'occasion de sensibiliser le grand public à la situation migratoire, autour d'un goûter, notamment à travers l'organisation d'une table ronde qui a lié les changements climatiques et les questions migratoires, mais aussi au travers de projection de court-métrage, d'une exposition photo (créé autour des rapports de Pierre Bonnevalle et Marta Lotto dans le cadre de la commission plaidoyer) et de chants.

MJC à Calais

Suite à une sollicitation de la MJC des Tilleuls (Saint-Etienne), la PSM a orienté et mis en lien des jeunes adultes avec les associations dans le cadre de la création d'une websérie sur la frontière. Celle-ci fait suite à une visite de la MJC à Briançon où ils ont pu créer un documentaire sur les enjeux de la frontière franco-italienne.

Projet de visibilité Calais et Dunkerque

La PSM a mise en lien les interassos de Dunkerque et Calais avec Lucie Feutrier Cook (experte en migrations et droit d'asile), Farshad Usyan (photojournaliste), et Asghar Noor Mohammadi (photojournaliste et vidéaste) dans le cadre d'un projet de visibilité de la situation à la frontière. L'idée centrale est de proposer un document de plaidoyer permettant de rendre visible, humaniser et percuter. Une production en mots et en photos, qui donnerait à voir un autre visage du littoral et des questions migratoires. Deux axes seraient possibles (et peuvent s'entremêler: rendre visible celles et ceux qui survivent (celles et ceux qui attendent, celles et ceux qui restent, celles et ceux qui partent, celles et ceux qui disparaissent) mais aussi rendre visible celles et ceux qui habitent, accueillent et

apportent sans relâche une aide précieuse (toutes les acteurs et actrices de la PSM et citoyen.ne.s aidant.e.s en somme).

Pour que ce projet ait du sens et de l'impact, il est à co-construire avec l'ensemble des associations. Il faut avant tout que cette initiative réponde à un besoin bien identifié, et qu'ils s'inscrivent dans des démarches de plaidoyer du réseau. Il est donc dépendant aussi de l'intérêt porté par les associations sur ce projet. C'est pourquoi, quatre temps de travail ont eu lieu avec l'équipe de Lucie Feutrier Cook et les interassos de Calais et Dunkerque.

Projections

Dans le cadre de la Commission santé mentale, deux projections ont eu lieu cette année à Calais et Caen, du film « Le chant des vivants » abordant la santé mentale de personnes ayant vécues l'exil et les pratiques de "réparation" par le chant.

- Le 18 janvier au Cinéma de l'Alhambra de Calais, une vingtaine de personnes étaient présentes.
- Le 8 février au Cinéma Lux à Caen, quatre-vingt personnes étaient présentes.



PLATEFORME DES SOUTIENS AUX MIGRANT.E.S

TOURNÉE PROJECTION/DÉBAT "LE CHANT DES VIVANTS"

Survivants de la longue route de l'exil, de jeunes filles, de jeunes hommes, arrivent à Conques, au cœur de l'Aveyron. Là, une association, Limbo, entourée d'habitants accueillants, permettent au groupe de se poser un temps. Ces jeunes sont issus d'Erythrée, du Soudan, de Somalie, de Guinée, de RDC. À Conques, ils marchent, discutent, respirent... Peu à peu, le souvenir de la route s'atténue, et la parole renaît. Alors un jour surgit une idée un peu folle, celle d'une expérience collective. L'histoire commence à l'automne, dans ce petit bout de France, et se termine en juillet, dans l'éclat d'un été. De toutes leurs épreuves, ils feront une chanson.

Le 18 janvier à 20H30 en présence de la réalisatrice à l'Alhambra (Calais)

Le 8 février à 19H00 au cinéma Lux (Caen)

PLATEFORME DES SOUTIENS AUX MIGRANT.E.S En lien avec la Commission santé mentale de la Plateforme des Soutiens aux Migrant.e.s et avec le soutien de la Fondation de France **Fondation de France**

Également, en 2024, la PSM a proposé la projection à l'échelle du réseau PSM du documentaire "Radical Resilience" le jeudi 16 mai. A Caen, Calais et Dunkerque, trois projections étaient prévues suivies d'un temps d'échange simultané entre les trois territoires avec les réalisateurs et réalisatrices du documentaire. Seulement 2 personnes sont venues sur la projection de Calais, personne n'est venu à la projection organisée sur Dunkerque, et elle a dû être annulée à Caen faute d'inscription de participant.e.s. La PSM réfléchit à créer des formats plus adaptés aux besoins et à l'agenda selon les territoires.

Festival Fabrique d'Agirs

La deuxième session du Festival Fabrique d'Agirs s'est tenue les 11, 12 et 13 avril à Calais. L'objectif de cet événement est d'ouvrir un espace de dialogue et de réflexion entre des personnes engagées dans différents domaines afin d'améliorer notre compréhension de la situation des personnes en exil à la frontière franco-britannique, de renouveler nos modes d'action et de nous donner collectivement du souffle pour continuer à agir.

Cette année, le thème portait sur les formes de résistances aux conflits, aux régimes autoritaires, aux guerres, qui se jouent dans les pays d'origine, depuis ces pays mais aussi en diaspora.

Ainsi, plusieurs tables rondes ont donné la parole aux femmes en résistance, aux journalistes exilés qui continuent de diffuser dans leurs pays d'origine, aux mobilisation des diaspora. Également, des conférences ont eu lieu sur la "figure du migrant" qui échappe au double écueil de héros ou de victimes pour être un sujet à part entière. Plusieurs expositions ont eu lieu, d'artistes et photographes calaisien.ne.s mais aussi iranien.ne.s et syrien.ne.s, et un concert réunissant artistes exilé.e.s et locaux.ales.

Dans ce cadre la PSM a organisé et animé la soirée « Ciné-débat », avec une cinquantaine de personnes, le 12 avril au Cinéma l'Alhambra de Calais autour du film « Gulistan, terre de roses » de Zaynê Akyol suivi d'une discussion avec Olivier Grojean, chercheur étudiant, entre autres, les mouvements et luttes kurdes.

Présentation d'un travail de recherche sur les politiques discrétionnaires à la frontière

Le samedi 7 décembre 2024, la PSM a organisé un temps d'échange entre Annalisa Lendaro, sociologue au CNRS et les associations du réseau. Annalisa Lendaro a présenté le livre qu'elle a dirigé au sujet des politiques publiques à la frontière: "Gouverner les exilés aux frontières. Pouvoir discrétionnaire et résistances". Ce temps a permis d'échanger sur les conclusions des différentes enquêtes de terrain.

Rencontres avec les universitaires, institutions et personnalités

Partenariat avec l'Université de Manchester "Acts of solidarity"

Acts of Solidarity est un travail de recherche universitaire qui compare la criminalisation de la solidarité à la frontière du Maroc et de l'Union européenne, et celle à la frontière franco-britannique. Ce travail a abouti à un rapport en 2023, à trouver [ici](#). En 2024, deux temps forts ont eu lieu pour diffuser le rapport et parler de ce sujet. Une conférence a été organisée à Manchester le 25 mai qui a accueilli 40 personnes ; la PSM était invitée et présente en tant qu'intervenante pour rendre compte de la réalité du côté français de la frontière. Une exposition de photos accompagnant la sortie du rapport a également eu lieu à Calais le 30 mai, avec un vernissage et un quizz sur le délit de solidarité.

Partenariat avec l'Université de Gand - Marlies Casier

Un partenariat est en cours de création avec la chercheuse Marlies Casier. Elle étudie l'engagement des mouvements citoyens et leurs stratégies de plaidoyer (entendues au sens large : interpellation élu.e.s/mairies, sensibilisation, volet juridique/contentieux). Ainsi, dans le cadre de ses travaux elle souhaiterait faire de la PSM un cas approfondi, étudier et analyser les tenants et aboutissants depuis la création de la PSM et le long de ses évolutions, sur plusieurs volets :

- Évolution des liens avec les acteur.ice,s locaux et associations/collectifs.
- Evolution des principes et des valeurs
- Evolution des méthodes de travail, d'animation et des idées, initiatives de plaidoyer du réseau PSM

- Évolution du soutien aux acteurs solidaires sur le long terme mais aussi au travers de certains focus (ex : Journal des Jungles, Maison du Migrant, Commission plaidoyer...).

Pour la PSM, ce serait l'occasion de pouvoir capitaliser sur son évolution avec un support écrit de son histoire. Cela permettrait aussi de remobiliser d'ancien.ne.s membres et parties de l'histoire du réseau PSM pour réactiver et garder en mémoire les enjeux, initiatives et le contexte de différentes époques, afin de nourrir les réflexions actuelles sur les perspectives pour la PSM : Qu'est-elle devenue ? Comment doit-elle/peut-elle se positionner vis-à-vis, et de son histoire, et des réalités actuelles, pour continuer à avoir du sens pour ses membres.

Initiative en Architecture Forensic

Des réflexions sont en cours au sein de l'équipe PSM autour d'un travail d'analyse, de capitalisation des données de la PSM et de son réseau, afin de créer un support/outil à la fois de plaidoyer et de sensibilisation mais aussi de mémoire du rapport de force qui se joue à la frontière depuis 30 ans, dans la continuité de travaux déjà entamé à la PSM (notamment les rapports de Pierre Bonnevalle et Marta Lotto). L'idée est de mobiliser l'Architecture Forensic, pour restaurer ces faits sous forme d'investigation/d'enquête et de façon pluri-disciplinaire.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec un doctorant en architecture forensique à l'Université de Newcastle, Omar Hmidat, qui a rejoint un Copil PSM sur l'étude de la frontière franco-britannique et des politiques qui y sont mises en place depuis 30 ans avec une perspective d'étude de l'urbanisme, de l'architecture.

Partenariat avec l'Université du Mans

En novembre 2024, un partenariat a débuté avec la clinique juridique de l'Université du Mans. La chargée de mission et la coordinatrice juridique de la PSM ont animé un temps de décryptage et d'échanges autour des activités de la PSM et des enjeux à la frontière franco-britannique. Les salariées ont présenté la commission plaidoyer à l'échelle frontière qui sert de base de travail pour les étudiant.e.s qui doivent élaborer des veilles juridiques sur les différents sujets délimités par les associations du réseau de la PSM pour l'année 2025.

La PSM a été mobilisée sur d'autres exercices pour les étudiants. Elle a proposé un sujet de "hackathon", où les étudiants ont eu 24 heures pour proposer des solutions juridiques et contentieuses aux expulsions de terrain régulières.

La PSM, vie associative et gouvernance

La PSM mobilise autour de ses différentes instances et développe une organisation plus horizontale – fonctionnement en commissions

L'Assemblée générale du 22 septembre 2024 a élu un nouveau Conseil d'administration composé de 9 personnes (2 membres associatifs et 7 membres individuel.le.s) :

- Le Collectif Cambrésis d'Aide aux Migrants (représenté par Thierry Eloire), le Secours catholique littoral (représenté par Léa Biteau):
- Nathanaël Caillaux, Lou Einhorn, Juliette Delaplace, Behrang Jafari, Amélie Gatoux, Maria Hagan, Camille Louis.

Il continue de se réunir tous les premiers mardis du mois en visio. Depuis la dernière réunion de CA en présentiel de décembre 2023 sur les orientations stratégiques de la PSM et son fonctionnement,

aucune réunion en présentiel n'a pu être organisée en 2024. Le travail autour de ces questions est en chantier pour 2025.

Enfin, des CA sans salariées ont vu le jour cette année de manière plus formalisée, et se sont réunis à plusieurs reprises en fonction des besoins. Le cadre de ce nouvel espace ainsi que son articulation avec les autres espaces à la PSM, reste encore à définir.

La commission employeuse

La commission employeuse est chargée de veiller aux conditions de travail des salariées de l'association, de les accompagner dans la priorisation de leurs actions et de préparer les éventuelles discussions stratégiques en vue d'un arbitrage par le CA. C'est également elle qui organise les entretiens annuels avec les salariées.

Jusqu'en septembre 2024, elle était composée de 5 membres du CA et continuait de se réunir tous les deuxièmes mardi du mois. Certains chantiers ont été engagés, comme la valorisation des heures travaillées les week-ends et jours fériés, le **document unique d'évaluation des risques professionnels** (DUERP), ou encore une proposition de cadrage concernant le télétravail.

Au niveau de l'équipe salariée, plusieurs changements en interne ont eu lieu :

- Le départ de la coordinatrice juridique Clémentine Le Berre le 30 août et le recrutement d'Aurélia Lamiroy sur le poste.
- L'arrêt du poste de chargée d'animation du réseau de solidaire Normand, lié à l'arrêt du travail du groupe de la commission plaidoyer. Mélanie Philippe qui était sur le poste continue son travail en tiers-temps jusqu'en février 2025 pour continuer à porter la charge de travail liée au réseaux normand sur les dynamiques plus larges et en interne PSM. Les réflexions doivent se poursuivre autour de ce troisième poste PSM et son évolution ou relance sous une autre forme.
- Le remplacement en raison du congé maternité de Clara Houin, sur le poste de coordination de mi-octobre à mi-février, par Alexine Fougner, membre du CA jusqu'à septembre 2024, en mi-temps.

En septembre, la commission employeuse a connu des changements puisque 4 de ses membres quittent ou mettent en pause leur investissement. Dès lors, les questions liées aux ressources humaines seront discutées avec le CA dans son entièreté.

La PSM a travaillé sur un document qui serait la convention collective (aucune convention collective existante ne correspond aux activités de l'association). Elle sera validée courant 2025.

La commission finances

Chargée de la gestion des comptes de l'association, de la réalisation des budgets prévisionnels et de leurs suivis, de la tenue de la comptabilité et de la clôture des comptes, la commission finance n'est pas un groupe de travail actif en tant que tel, la charge reposant essentiellement sur les salariées avec un soutien à la relecture ou recherche de fonds des membres du CA.

La commission est composée des salariées et de certains membres du CA en binôme sur des dossiers de financement. Elle s'est réunie 2 fois en plénière pour remettre à plat son fonctionnement et intégrer de nouveaux membres et une fois avec le réseau de Caen afin de trouver des financements pour le poste de chargée d'animation. Des points réguliers sont faits en CA.

Composée de trois membres du Conseil d'administration et de l'équipe salariée, celle-ci s'est relancée à partir d'octobre 2023. Il y a eu 8 temps de travail d'octobre 2023 à juin 2024 et plusieurs rencontres avec Cliss XXI, qui héberge et assure la maintenance des différents espaces internes et externes de communication.

- **La newsletter** : suite à une mise en pause en raison d'un manque de capacités humaines et à l'envoi d'un formulaire, elle a été relancée en janvier 2024 avec une nouvelle mise en page et continue d'être envoyée mensuellement au réseau (958 personnes abonnées hors listes du réseau), Une cinquantaine de nouvelles personnes se sont inscrites depuis la reprise des envois. Certaines rubriques ont été ajoutées (Boîte à outils, commission santé mentale) et certaines enlevées (Belles échappées).

INFOS DES ASSOS



- **Salam Nord-Pas-de-Calais**. Le 12 juillet, Salam annonçait la nouvelle du décès de Jean-Claude Lenoir : "Le Comité Directeur et les bénévoles de l'association Salam Nord-Pas-de-Calais ont la grande tristesse de vous annoncer le décès de son président" et invitaient à la suite de la commémoration au Parc Richelieu pour les 4 personnes exilées décédées, de se rendre à pied là où il est mort, lui rendre hommage. Les Catalaisien.ne.s sont venu.e.s en nombre. Des articles rendent hommage au bénévole investi depuis 2002 auprès des personnes exilées, et retracent son parcours, comme ici dans la Voix du Nord "[Jean-Claude Lenoir, figure de l'aide aux migrants à Calais, est décédé](#)".

LA BOITE A OUTILS



- **Livret anti-oppression**. La FASTI a édité un kit d'outils (glossaire, manuel, visuels) pour lutter collectivement contre les oppressions dans nos organisations. Vous pouvez vous en saisir [ici](#).



PARLONS-EN : ÉCHANGES, DÉBATS, CONFÉRENCES, FORMATIONS



- **Formation en ligne** : psychotraumatisme et migration. L'Ospre Samdarra met à disposition [5 modules de formation](#) pour comprendre l'impact des épreuves auxquelles sont confrontées les personnes migrantes (dans les pays d'origine, lors du parcours migratoire ainsi que dans le pays d'accueil), sur leur santé mentale. La formation dure moins de 2 heures au total.
- **Webinaire**. Le replay du webinaire de Migreurop sur le sujet "Racismes et populismes euro-africains, conséquences de l'externalisation des politiques migratoires" est disponible [ici](#) !

- **Site Internet** : suite à une mise en pause, il a également été publié dans sa nouvelle version le 26 février 2024. Il continue d'être alimenté avec les newsletter, le contexte des rapports d'activité et les différentes commissions. Plusieurs rubriques continuent d'être enrichies (notamment les ressources) mais à terme, l'objectif est de mobiliser le réseau pour qu'il puisse être moteur dans l'alimentation du site.

LA LETTRE D'INFOS N°84

[Lire la suite...](#)



- **Facebook (1500 abonnés)** : la page Facebook de la PSM continue d'être le relais d'information du réseau. Elle est alimentée par les salariées. Cependant, en raison d'un manque de capacités, elle se restreint maintenant à des publications qui contiennent certaines rubriques de la newsletter.